

Questions orales

municipales qui pourrait, justement, donner une relance à l'économie canadienne.

Je demande donc au vice-premier ministre, encore une fois, comment il peut justifier une coupure de bénéfices à ceux qui gagnent 253 \$ par semaine, pendant qu'il laisse aller ceux qui gagnent au-dessus de 100 000 \$?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, dans ses projets à court terme, M. Clinton a annoncé des investissements de 3 milliards de dollars dans le réseau routier, des subventions globales de 2,5 milliards de dollars au titre du développement communautaire, l'octroi de 845 millions de dollars pour des projets d'épuration des eaux usées ainsi qu'un nouveau crédit d'impôt à l'investissement qui sera temporaire.

Nous avons prévu un programme d'infrastructure qui permettra des investissements de quelque 2 milliards de dollars ainsi que la création de 4 000 à 5 000 emplois par année dans des secteurs d'investissement stratégique. Compte tenu de la taille des deux économies en cause, nous avons contribué davantage au programme d'infrastructure que le président Clinton ne l'a fait. En outre, les autres investissements dans la recherche et le développement, l'autoroute électronique, l'investissement dans les systèmes d'atterrissage hyperfréquences sont autant d'investissements dans les infrastructures. Ce sont des investissements qui créeront de nouveaux emplois et offriront de nouvelles perspectives aux Canadiens.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi.

Seul le caucus conservateur du Québec s'est laissé duper par bon nombre des modifications à la Loi sur l'assurance-chômage proposées par le ministre. Il n'en reste pas moins que ces modifications ne garantissent pas qu'une personne qui mérite des prestations d'assurance-chômage les obtiendra. C'est le défaut le plus fondamental de cette mesure législative.

Le ministre abandonnera-t-il cette façon ridicule d'aborder la réduction du déficit et la réforme de l'assurance-chômage et retirera-t-il immédiatement ce projet de loi?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, si le dépu-

té veut dire que les gens qui quittent volontairement leur emploi devraient être admissibles aux prestations versées dans le cadre du régime d'assurance-chômage financé par les travailleurs et les employeurs du Canada, si c'est là sa position, je dois lui dire que, non, nous n'accepterons pas la position du Parti libéral.

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ce que je veux dire, c'est que pendant que les conservateurs essaient de déterminer si les manifestants à Montréal étaient des séparatistes, pendant qu'ils essaient de décider s'ils créeront une ligne de dénonciation ou une police de l'assurance-chômage, 1,6 million de Canadiens attendent que le gouvernement fasse preuve de leadership et leur redonne des emplois.

Pourquoi ne vous penchez-vous pas sur le plus grave problème de notre pays, le chômage?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, ce que nous avons fait dans ce projet de loi, c'est clarifier un certain nombre de points qui avaient été soulevés.

Nous avons apporté des précisions, en particulier pour rétablir les faits qui étaient déformés continuellement par les députés d'en face et d'autres opposants au régime d'assurance-chômage. Nous avons donc clarifié certains points et espérons que le député appuiera la nouvelle mesure législative.

Il y a actuellement des signes très encourageants en ce qui concerne les échanges commerciaux, ce qui est bon pour les emplois. Dans le secteur manufacturier. . .

M. Nault: Qu'allez-vous dire maintenant?

M. Mazankowski: Je sais que les députés d'en face n'aiment pas les bonnes nouvelles, mais les ventes ont augmenté de 17,2 p. 100 au cours des six derniers mois dans le secteur manufacturier.

Les exportations canadiennes ont atteint un niveau annuel record de 157,5 milliards de dollars. Cela représente une hausse de 11 p. 100 par rapport à 1991, et c'est la hausse annuelle la plus importante depuis 1984. Les exportations aux États-Unis ont atteint un niveau record de 122,3 milliards, soit 14,7 milliards de plus qu'en 1991. L'augmentation totale a été de 20 milliards de dollars depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange en 1988.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, les députés d'en face ne réussiront pas à me faire taire à force de crier. Ils acceptent très mal les bonnes nouvelles. Je vous le dis, ainsi qu'à tous les Canadiens, voilà ce qu'il en est.